Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ISIN:
LU1106426528
WKN:
A12AXC

Allianz Global Investors Fund - Allianz Euro Bond Catégorie d'Actions IT (EUR)

Géré par Allianz Global Investors GmbH, qui fait partie d'Allianz Global Investors

Objectifs et politique d'investissement

Le Compartiment a pour objectif de générer un rendement en euros supérieur à la moyenne sur le long terme.

Nous investissons directement ou au moyen de dérivés en obligations et certificats liés à des obligations ou des indices obligataires. La duration (échéance restante) moyenne du Compartiment est comprise entre 3 et 9 ans. Les obligations à haut rendement, présentant habituellement un risque accru et un potentiel de bénéfices supérieur, sont limitées à maximum 20 % des actifs du Compartiment. Le risque de change est limité à un maximum de 20% des actifs du Compartiment (en euros).

Vous pouvez généralement procéder au rachat des actions du fonds chaque jour ouvrable.

Nous réinvestissons les revenus dans le fonds.

Recommandation: la Catégorie d'Actions du fonds devrait être détenue pour un horizon d'investissement à moyen terme au moins.

Des produits dérivés peuvent être utilisés pour compenser l'exposition aux variations de cours (couverture), profiter des écarts de cours entre deux ou plusieurs marchés (arbitrage) ou multiplier les gains bien que cela puisse aussi multiplier les pertes (levier).

Profil de risque et de rendement

← Rendement généralement plus faible
← Risque généralement plus faible

Rendement généralement plus élevé →
Risque généralement plus élevé →

1	2	**3**	4	5	6	7

Cet indicateur de risque et rendement s'appuie sur les données de performance passées. Il ne constitue pas forcément une indication fiable du profil de risque futur du fonds.

La catégorisation du fonds n'est pas garantie et peut évoluer à l'avenir.

Même la catégorie 1, la plus basse, ne veut pas dire que l'investissement est sans risque.

Pourquoi le fonds relève-t-il de cette catégorie ?

Les fonds de catégorie 3 sont historiquement peu à moyennement volatils. La volatilité indique dans quelle mesure la valeur du fonds a fluctué à la hausse et à la baisse dans le passé. La valeur des parts d'un fonds de catégorie 3 peut faiblement ou moyennement fluctuer par rapport aux volatilités historiques observées.

Les risques significatifs suivants ne sont pas pleinement pris en compte par l' indicateur de risque et rendement:

Nous pouvons directement ou indirectement investir une part significative du fonds dans des obligations ou instruments du marché monétaire. Si l'émetteur devient insolvable ou rencontre des difficultés économiques, l'intérêt et/ou le capital de ces actifs risque de ne pas être payé en intégralité ou en partie et/ou le cours des actifs peut chuter.

Allianz Global Investors

Frais

Ces frais servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de vente. Ils réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

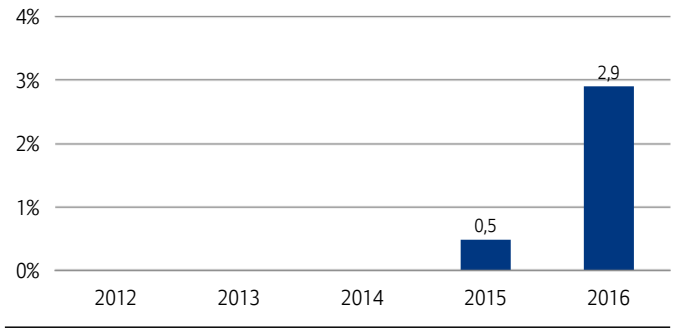
Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	2,00 %
Frais de sortie	0,00 %
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	0,54 %

Les frais d'entrée et de sortie affichés correspondent à des maximums. Ils peuvent parfois être inférieurs – veuillez vous adresser à votre conseiller financier pour connaître les frais d'entrée et de sortie réels.

Le montant des frais courants communiqué ici est une estimation. Ils n'incluent pas les coûts de transaction encourus lors de l'achat ou la vente d'actifs du fonds.

Vous trouverez de plus amples informations sur le calcul des frais en consultant la section applicable du prospectus.

Performances passées



Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Les performances passées indiquées ici tiennent compte de l'ensemble des frais et commissions, à l'exception des frais d'entrée, de conversion et de sortie.

Le fonds a été lancé en 2003.

Les performances du fonds ont été calculées en EUR.

Informations pratiques

Dépositaire: State Street Bank Luxembourg S.C.A.

Vous pouvez obtenir gratuitement le prospectus, ainsi que les derniers rapports annuel et semestriels en anglais, français et allemand auprès d'Allianz Global Investors GmbH, succursale de Luxembourg, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg ou en consultant le site www.allianzgi-b2b.eu.

Les prix unitaires, ainsi que d'autres informations relatives au fonds (y compris d'autres catégories d'actions du fonds), sont disponibles en ligne à l'adresse www.allianzgi-b2b.eu.

Des informations relatives à la politique de rémunération en vigueur, y compris une description des méthodes de calcul des rémunérations et gratifications de certaines catégories de salariés ainsi que l'indication des personnes chargées de la répartition sont disponibles sur www.allianzgi-regulatory.eu/remuneration et sur demande et sans frais en version papier.

Le fonds est soumis à la législation et à la réglementation fiscales au Luxembourg. Cela peut influer sur votre situation fiscale personnelle. Veuillez vous adresser à votre conseiller fiscal pour obtenir de plus amples informations.

La responsabilité de Allianz Global Investors GmbH ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Le fonds est un compartiment d'Allianz Global Investors Fund (le « fonds à compartiments multiples »). Vous pouvez procéder à la conversion dans des actions d'un autre compartiment du fonds à compartiments multiples. Les frais d'entrée s'appliquent à la conversion. Les actifs de chaque compartiment sont séparés des autres compartiments du fonds à compartiments multiples. Le prospectus et les rapports se rapportent à l'ensemble des compartiments du fonds à compartiments multiples.

Ce fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Allianz Global Investors GmbH est agréée en Allemagne et réglementée par la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht, l'autorité de surveillance des services financiers.

Les informations clés pour l'investisseur fournies ici sont exactes et à jour au 15.03.2017.